

# Compte rendu du conseil municipal

Séance du 15 février 2008 à 20 heures 30

**Présents** : Bernard Vougnon, Claude Crance, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Colette Henriet, Philippe Doussot, Philippe Tisserand, Alain Roset.

**Absents** : Daniel Moine.

Pascale Dard excusée a donné procuration à Claude Crance.

**Secrétaire de séance** : Claude Crance.

## Informations

\* **Monsieur Josserson, garde forestier, demande autorisation** du Maire pour ses recherches archéologiques en forêt dans le cadre de son association.

\* **Conseil d'Ecole le 7 mars** : ordre du jour :

Emploi vie scolaire,

Communication des effectifs,

Les projets de l'année.

\* **Halte Garderie** : le taux d'accueil des enfants est en augmentation par rapport aux mêmes périodes des années 2006 et 2007. Annick Guillaume souhaitant prendre 8 jours de congés, elle sera remplacée les 25, 26, 27 et 28 mars puis les 14, 15, 16 avril.

\* **Obélisques** : Claude Crance donne lecture d'une proposition de texte pour une table d'information présentant l'histoire du monument. Reste à rechercher le fabricant le plus adapté.

\* **L'enquête publique** pour la modification du périmètre d'aménagement foncier est terminée depuis le samedi 28 janvier. Peu de réclamations ont été déposées si ce n'est celle visant à régler le problème d'une parcelle non desservie par un accès. Il reviendra à la Commission départementale de régler les derniers litiges.

\* **Environnement école** : l'entreprise Allier interviendra vendredi 22 février pour la pose d'un escalier reliant le niveau de la cour à celui de l'aire de jeux. La pose d'enrobé dans l'espace cour devant la Halte garderie se fera lorsque les centrales à émulsion seront ouvertes.

\* **Don de tapis de judo au Club d'Emagny** : depuis l'achat de nouveaux tapis pour la gym et le judo, beaucoup s'avèrent être en surnombre.

un don de 14 tapis ancienne version est proposé au Club d'Arts martiaux d'Emagny dirigé par Mr et Mme Delavelle. Philippe Tisserand propose d'assurer le transport.

\* **Les chantiers en cours** :

- pose d'un nouvel hydrant par l'entreprise SBM et

- aménagement des abords de l'école et de la maison de Mollans par les Chantiers départementaux sont deux chantiers quasi terminés. Reste à régler le choix des plantations et d'espaces à enherber plus le camouflage des poubelles extérieures de la maison de Mollans; la pose des nouveaux compteurs d'eau est presque terminée.

\* **Réhabilitation du site de l'ancienne décharge des Varennes** : l'entreprise Lacoste est retenue par le Sybert pour collaborer. Travaux prévus : enlèvement de la clôture et remise en forme du terrain. L'opération de reboisement en forêt ne peut être prise en charge que par l'onf.

\* **Propositions de l'agglomération relatives aux circuits pédestres et VTT**: ces circuits empruntant des espaces publics ou privés ils impliquent l'accord des propriétaires et l'établissement de conventions d'autorisations établies par l'agglomération pour le passage des promeneurs et l'entretien des sentiers. L'entretien des chemins communaux doit être assuré par la commune et la signalétique et le balisage par l'agglomération. Les conventions seront établies à titre gratuit et pour une durée de 20 ans.

\* **Parcelle à réintroduire dans le domaine forestier, étude** : Mr Jossieron de l'onf est sollicité pour nous informer sur les avantages qu'il y aurait à réintroduire dans le domaine forestier la parcelle ZA 112 ; celle-ci serait confiée à l'onf pour l'intégrer et valoriser sa ressource.

Pas de décision définitive actuellement parce qu'il est possible qu'on ait besoin de l'amputer pour réaliser l'accès à la future rhizosphère.

## Délibérations

**\* Convention CAGB / Commune de Chaucenne relative au circuit pédestre**

**n° 43, (circuit des Fouchères) :** Le Conseil municipal autorise la Maire à signer une convention avec l'Agglomération.

Vote pour à l'unanimité.

**\* Fixation du prix de l'affouage :** Le Maire propose de conserver le prix de 20€ pour l'affouage 2008 qui est de l'ordre d'environ dix stères par lot :

Vote pour à l'unanimité.

**\* Suppression de la régie du droit de place** qui n'a plus sa raison d'être, le vide grenier étant assuré par le comité des fêtes :

Vote pour à l'unanimité.

**\* Contrat de maintenance pour le photocopieur mairie :**

Le conseil autorise le Maire à signer un contrat de maintenance avec l'entreprise Bourgogne Repro pour une durée de 3 ans. Le contrat inclut les consommables. Il s'élève à 0,01 centime d'euro ht la copie.

Vote pour à l'unanimité.

**\* Fixation de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise pour 2007 :**

Elle est fixée à 116 € 19 pour un gardien ne résidant pas à Chaucenne :

Vote pour à l'unanimité.

**\* Don de 14 tapis de judo au Club d'Arts martiaux d'Emagny :**

Vote pour à l'unanimité.

**\* Renouvellement de l'abonnement de la commune au programme de certification forestière de l'onf et aux moyens de le faire savoir :**

Vote pour à l'unanimité.

**\* Trop perçu de 12 euros par TOP Office :**

Le Conseil vote l'encaissement du chèque de 12 euros

Vote pour à l'unanimité

**\* Vote du Compte administratif du Budget de l'eau et assainissement :**

Le Maire quitte la salle du Conseil au moment du vote. Après examen le Conseil Municipal

Vote le compte de gestion 2007

Vote le compte administratif 2007

Vote la conformité et la régularité des deux documents.

à l'unanimité des présents.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2007 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 7 733,88 €.

**\* Vote du Compte administratif budget principal :**

Le Conseil vote le compte de gestion 2007,

Vote le compte administratif 2007

Constata la conformité et la régularité des deux documents

à l'unanimité des présents.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2007 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 276 249,17 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures cinquante.

Le Maire